

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20201214-D_14_12_2020_31-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2020

Affichage : 21/12/2020

Délibération n°14-12-2020-031

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 14 décembre 2020*

| | |
|---------------------|-----------------|
| Date de convocation | 8 décembre 2020 |
| Date d'affichage | 8 décembre 2020 |

| | |
|---------------------|----------------------|
| Membres en exercice | 55 |
| Membres présents | 47 |
| Votants | 53 (dont 6 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 14 décembre 2020 à 18h30
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Tuffé Val de la Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Bénédicte MARCHAIS), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Delphine LETESSIER, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT (ayant reçu pouvoir de Mme Catherine CHANTEPIE), Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ (ayant reçu pouvoir de M. Thierry GUÉRIN), M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL (ayant reçu pouvoir de Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN), Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Thierry BODIN, Mme Catherine CHANTEPIE (ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT), M. Thierry GUÉRIN (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ), Mme Bénédicte MARCHAIS (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Willy PAUVERT, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Line LEDRU.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AP FC 2020 : MISE À JOUR DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « FONDS DE CONCOURS 2020 »

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°03-03-2020-027 en date du 3 mars 2020 relative à la création de l'autorisation de programme 20-07 AP FONDS DE CONCOURS 2020,

Vu la délibération n°14-12-2020-028 en date du 14 décembre 2020 relative à l'actualisation des fonds de concours 2020,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME de la nécessité de mettre à jour l'AP FONDS DE CONCOURS 2020 en ajustant le montant de l'autorisation de programme et en reportant les crédits de paiement non consommés de 2020 sur 2021.

DECIDE de mettre à jour l'AP FONDS DE CONCOURS 2020 comme suit :

| N° AP | Libellé | Montant de l'AP | CP 2020 | CP 2021 |
|----------------------------|------------------------|-----------------|----------|-----------|
| 20-07 AP FONDS DE CONCOURS | Fonds de concours 2020 | 324 324 € | 22 966 € | 301 538 € |

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 14 décembre 2020

Pour extrait conforme

Le 15 décembre 2020

Le Président

M. Didier REVEAU